



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Applicables à l'ensemble des prestations proposées par Glob'All Groupe

1. PRÉAMBULE ET IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

La société **GLOB'ALL GROUPE**, SARL au capital de 2000 €, immatriculée au RCS de Thonon-les-bains sous le numéro **987 789 815**, dont le siège social est situé au 8 Avenue du Général de Gaulle à Thonon-les-Bains (74200), représentée par Johanna Wolfarth, (ci-après dénommée « le Prestataire »), propose des prestations de **services** et de **formation professionnelle**.

Le Prestataire exerce également une activité de **dispensateur de formation**, enregistrée auprès de la **DREETS d'Auvergne-Rhône-Alpes** sous le numéro de déclaration d'activité 84740540174. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les présentes **Conditions Générales de Vente (CGV)** régissent l'ensemble des relations contractuelles entre Glob'All Groupe et ses clients professionnels ou particuliers (ci-après « le Client »).

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document, sauf accord spécifique écrit entre les parties.

2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées par Glob'All Groupe, regroupées en deux catégories :

- **VOLET 1 – Prestations de services** : accompagnement administratif, communication digitale, développement commercial, externalisation, etc.
- **VOLET 2 – Prestations de formation professionnelle** : actions de formation, accompagnement de dirigeants, formations à la création d'entreprise, formations commerciales, etc.

Les dispositions générales communes s'appliquent à l'ensemble des prestations. Les clauses propres à chaque volet s'appliquent uniquement selon la nature de la prestation concernée.

VOLET 1 – PRESTATIONS DE SERVICES

Article 1 – Objet

Le Prestataire s'engage à fournir les prestations convenues avec le Client selon les modalités précisées dans le devis ou la proposition commerciale validée. Les prestations peuvent inclure notamment : gestion administrative, accompagnement d'entreprise, communication digitale, création de supports, développement commercial, relations presse, etc.



Article 2 – Commande

Toute commande doit être formalisée par **un devis ou une proposition signée**, accompagnée de l'acceptation des présentes CGV. Le devis a une validité d'un (1) mois à compter de sa date d'émission. Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute commande en cas de circonstances légitimes (impayés antérieurs, incohérence technique, etc.).

Article 3 – Prix et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros et hors taxes. Un acompte de **30 %** du montant total est exigé à la commande. Le solde est payable selon les conditions précisées au devis, au plus tard **30 jours** après la facturation. Le paiement peut être effectué par virement, chèque ou espèces dans la limite légale.

Tout **retard de paiement** entraînera :

- L'application de **pénalités** au taux de 10 % par mois de retard ;
- Une **indemnité forfaitaire** de 40 € pour frais de recouvrement (art. D.441-5 du Code de commerce).

Article 4 – Annulation ou modification de commande

Toute annulation par le Client après acceptation du devis doit être notifiée par écrit. Une indemnité équivalente à **30 % du montant total de la commande** restera due, à titre de dédommagement des frais engagés. Aucune annulation ne donnera lieu à remboursement de l'acompte versé. Toute modification des prestations devra faire l'objet d'un **avenant écrit** signé des deux parties.

Article 5 – Responsabilité

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques professionnelles pour assurer la qualité des prestations. Sa responsabilité ne saurait toutefois excéder le montant total hors taxes des sommes facturées au titre de la prestation concernée. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de données, de clientèle, etc.) ou des résultats dépendant de facteurs extérieurs.

Article 6 – Propriété intellectuelle

Les créations, contenus, documents et supports produits dans le cadre des prestations demeurent la **propriété exclusive** du Prestataire jusqu'au paiement intégral. Le Client bénéficie d'un **droit d'usage non exclusif et non transférable** des livrables convenus. Toute reproduction ou diffusion non autorisée est interdite.

VOLET 2 – PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Article 1 – Inscription

Les inscriptions peuvent être effectuées par mail, téléphone ou via les formulaires disponibles sur le site du Prestataire. Elles sont validées à réception de la **convention ou du contrat de formation** dûment signé, accompagné du règlement prévu (ou de l'accord de financement OPCO).

Article 2 – Tarifs et paiement

Les tarifs sont exprimés en euros hors taxes et indiqués sur la convention ou le devis. Le règlement est exigible **avant le début de la formation**, sauf en cas de subrogation par un OPCO. En cas de financement partiel, la part non prise en charge reste due par le Client.

Article 3 – Annulation, report ou remplacement

- Toute annulation doit être communiquée **par écrit**.
- Une annulation reçue plus de **14 jours calendaires avant** le début de la formation ne donne lieu à aucun frais.



- Une annulation **moins de 14 jours** avant le démarrage rend le montant de la formation **intégralement dû**.
- Le remplacement du participant est possible jusqu'à la veille de la formation, sans frais.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou reporter une session si le nombre de participants est insuffisant, ou en cas de force majeure. Le Client sera alors informé et, le cas échéant, remboursé sans autre indemnité.

Article 4 – Responsabilité

Chaque participant doit disposer d'une **assurance responsabilité civile** couvrant les dommages qu'il pourrait causer. Le Prestataire ne peut être tenu responsable des dommages indirects ou consécutifs (perte de données, préjudice commercial...).

Article 5 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis pendant la formation sont protégés par le **droit d'auteur**. Toute reproduction, diffusion ou réutilisation en dehors du cadre de la formation est interdite sans autorisation écrite de Glob'All Groupe.

Article 6 – Données personnelles

Les données des stagiaires sont collectées dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des formations. Conformément au **Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)** et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données, à exercer par courriel à : contact@globallgroupe.com .

CLAUSES COMMUNES AUX DEUX VOLETS

Article 1 – Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de la prestation. Cette obligation demeure pendant **10 ans** après la fin du contrat.

Article 2 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement dû à un événement imprévisible, irrésistible et extérieur (catastrophe naturelle, grève, crise sanitaire, etc.). Les obligations sont suspendues pendant la durée de l'événement.

Article 3 – Médiation et tribunal compétent

En cas de différend, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Thonon-les-Bains, sauf disposition légale contraire. La médiation peut être proposée avant toute action judiciaire.

Article 4 – Modification des CGV

Glob'All Groupe se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande ou de la signature du contrat.

Article 5 – Loi applicable

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.